

tat de cette analyse et dans ce cas fixera le lieu et la place où les dits propriétaire ou fabricant pourront être entendus par le dit Bureau pour combattre le dit rapport.

(4) Si le bureau est d'avis que la dite médecine ou prescription est dangereuse comme susdit, aux doses indiquées, le Bureau fera ensuite rapport de son opinion au lieutenant-gouverneur en Conseil et il y aura appel de cette opinion au lieutenant gouverneur en Conseil.

(5) Le Bureau soumettra au lieutenant-gouverneur en Conseil le rapport de l'analyse et des objections, s'il y en a du fabricant ou propriétaire avec son rapport ; si le lieutenant-gouverneur en Conseil approuve le rapport du Bureau, il en donnera avis dans la "Gazette Officielle de Québec" et après le dit avis, les dispositions de cet acte relatives aux poisons, s'appliqueront à ces médecines brevetées et prescription qu'elles soient vendues par les personnes inscrites en vertu du présent acte ou par d'autres.

Les diamants célèbres

Le Régent (France) vient de Golconde ; 410 carats, réduits par la taille (qui a coûté 600,000 fr) à 136½ ; vendu 3,125,000 francs en 1702 au Régent, par Pitt. Volé en septembre 1792, puis retrouvé. Estimé quatre millions et demi.

Kohinoor (Angleterre) ; serait connu depuis l'an 3,000 avant Jésus-Christ et aurait appartenu à un roi d'Agra (Indes) de ce temps ; vient des Indes ; pris à Lahore par les troupes anglaises. Pesait 186 carats, réduit par la taille à 103½. Estimé 3½ millions.

Mogol Volé au grand Mogol ; de 787, réduit à 280 carats. Vu en 1665 par Tavernier dans le trésor d'Aureng Zeb, a disparu. Est peut-être en Perse. Avait la forme d'une moitié d'œuf.

Orloff (Russie) ; 193 carats ; en forme de demi-œuf. Vient des Indes. Acheté par Orloff pour Catherine II moy 2,250,000 francs et lettres de noblesse avec 100,000 francs de rente.

Excelsior, trouvé au Cap, le 30 juin 1893 ; poids 971 carats (non dégrossi), est à la Banque d'Angleterre. Estimé à 25 millions de francs.

Pigott, 82 carats.

Le Sancy, 53 carats, aurait appartenu à Charles le Téméraire qui l'aurait perdu à Granson ; a passé par le Portugal, la Suisse et Jacques d'Angleterre avant d'être acheté par Louis XIV ; en

1874, il a été vendu à un prince d' Bombay.

Pacha d'Egypte, 49 carats, vaut 700,000 francs.

Nassack, 82 carats, estimé 750,000 fr.

Etoile du Sud, vient du Brésil (1853) ; de 254 réduit à 127 7 s. Légèrement rosé.

Diamant bleu Hope, 44 carats payés 450,000 francs.

Rajah de Matan, pèserait 367 carats.

Autriche jaune (Autriche). Un peu jaune, 139 carats. A appartenu à Charles le Téméraire, perdu à Granson, trouvé par un soldat, vendu à Sforzi, duc de Milan.

Etoile du Sud (Afrique), acheté 10,000 francs à un Hottentot du fleuve Orange, revendu 250,000 francs, estimé à 1.375,000 francs. Pèse 46 carats ½, appartient à la comtesse Dudley.

Victoria, 302 carats non taillé. Kimberley, 27 mars 1831.

Le prix de ces diamants est presque impossible à fixer. Si un diamant d'un carat vaut de 200 à 350 francs (qualité courante), le prix d'un diamant de même qualité, de poids sextuple, est plus que sextuplé (2,000-7,000 francs), et quand il s'agit de poids comme ceux des diamants énumérés plus haut, il atteint des chiffres très élevés et hors de proportion avec ceux qui précèdent. Le carat vaut 250 milligr. (Paris, Londres, Amsterdam, 1871).

Pour enlever les taches d'encre.

Lorsque les taches sont récentes, il suffit généralement, pour les faire disparaître sur les étoffes teintes, de les laver à l'eau et de les savonner ; il ne reste plus ensuite qu'à enlever l'empreinte de la tache formée par l'oxide de fer en la mouillant avec de l'acide sulfurique ou chlorhydrique très étendu d'eau.

Si les taches sont anciennes, il faut augmenter la quantité d'acide à peu près dans la proportion d'une partie d'acide pour dix parties d'eau. On peut aussi, dans ce cas, employer le sel d'oseille, ou bien l'acide oxalique, mais seulement pour les étoffes blanches de coton ou de lin.

Quand les taches résistent à l'emploi du sel d'oseille, il faut, après les avoir légèrement frottées avec cette substance, ajouter un sel d'étain, le chlorure par exemple, préalablement dissous et frotter de nouveau pendant quelques instants.